

La dangereuse politique salariale des patrons des CLCC.



C L C C

Solidaires
Union syndicale

Lors de la dernière commission paritaire nationale (CNP) des CLCC du 20 janvier la délégation patronale confirme et signe **Elle continue à diviser pour mieux régner.**

Après en 1999 la BIC (Bonification Individuelle de Carrière pour les cadres et non cadres) et de la PPI (Prime variable liée à la Performance Individuelle pour les cadres), après la VAP1 en 2003, après la VAP2 en 2008, **la Fédération Nationale des CLCC veut en 2010 ajouter des augmentations de salaire différentes par catégories par métiers.**

Au cours de la CNP, le secrétaire général de la FNCLCC annonce qu'il faut rémunérer à sa "juste valeur" la maîtrise et les cadres de proximité.

Pour SUD nous avons tous la même valeur dans les CLCC c'est pour cette raison que nous demandons des augmentations générales pour toutes et tous.

Quelques exemples de la proposition indécente de la fédération patronale.

Augmentations des RMAG :

- Groupe B + 2,80%,
- Groupe C + 1,68%,
- Groupe D + 1,49%,
- Groupe E + 0,50%
- Groupe F + 0,50%,
- Groupe G +5,08%,
- Groupe H +11%,
- Groupe I +10.13%.

Création d'un niveau intermédiaire E1 (pour les techniciens de laboratoire effectuant des techniques particulières +9.29%),

Création d'un niveau intermédiaire F1 (pour certaines IDE ayant une spécificité et les manips de radiothérapie et d'isotope : + 4,40%). La fédération patronale envisage aussi de créer un niveau intermédiaire pour les aides-soignants à l'issue du processus LMD pour les IDE.

n'ont pas honte, les moins bien lotis +0,50%, d'autres +10 à 11% !!!

Si vous ramenez beaucoup de recettes (T2A oblige !) ou si vous aidez à le faire, vous faites partie des métiers nobles, soit le cœur des CLCC porteur des vrais "valeurs maison". Les autres : "passez, il n'y a rien à voir ou au mieux pas grand-chose."

La convention collective des CLCC est une convention nationale ; nous devons avoir les mêmes rémunérations de Marseille à Lille et non selon le bon ou mauvais vouloir des équipes de directions locales.

SUD refuse la division des salariés par des augmentations catégorielles.

Aujourd'hui les techniciens de laboratoire, les IDE, les manips.

Demain les autres catégories professionnelles ...

Messieurs les patrons vous avez déjà fait de beaucoup de casse avec la BIC, PPI, les VAPS, **SUD** vous demande de retirer immédiatement ces nouvelles propositions et reprendre le dialogue sur les propositions de l'intersyndicale nationale.

La prochaine CNP aura lieu jeudi 25 février. Mobilisons nous d'ici là pour informer tous les salariés pour faire échec au projet patronal.



Fédération Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires-Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet : www.sud-sante.org
Paris, le 29 janvier 2010

Et comme vous pouvez le constater, ils